



Principes de la boutique Ecosolidaire

publié le 12/03/2022

La boutique Eco-solidaire, imaginée par les éco-délégués, va ouvrir avant la fin du mois. Son but est de donner une seconde vie aux objets ou aux vêtements, propres et dans un état correct, qui ne vous servent plus.

Elle se situe dans la salle du foyer.

Un appel aux dons a eu lieu depuis un mois, pour permettre l'ouverture de la boutique.

Pour que les élèves puissent maintenant profiter de la boutique, le concept est simple :

- ▶ soit l'élève a déjà fait un don (et son nom figure sur le listing établi) : il pourra, entre mars et juin, devenir l'heureux propriétaire de 3 articles de la boutique.
- ▶ soit l'élève n'a pas fait de don : il pourra déambuler dans la boutique, mais si un article lui plaît, il ne pourra l'obtenir qu'en échange d'un autre objet (rappel : Une autorisation parentale sur le carnet de correspondance sera indispensable pour déposer des objets - simple phrase et signature/ J'autorise mon enfant à déposer)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.